

# INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## GLOBAL HARMONIE - PART A

ISIN: FR0011516848

Cet OPCVM est géré par Montségur Finance

## OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Le Fonds a pour objectif d'optimiser sa performance sur un horizon d'investissement supérieur à 5 ans, par la mise en œuvre d'une gestion discrétionnaire dynamique entre les différentes classes d'actifs (actions et produits de taux). Cette forme de stratégie de gestion pour laquelle le gérant a une latitude dans l'allocation d'actifs ne requiert pas d'indicateur de référence. Toutefois, la performance du Fonds pourra être rapprochée de celle de l'indicateur de comparaison composite : 50 % de l'indice Morningstar Eurozone 50 Net Return EUR + 50 % de l'indice Ester capitalisé (Code ESTRON - [www.ecb.europa.eu](http://www.ecb.europa.eu)) majoré de 1 %. L'allocation d'actifs et la performance peuvent être différentes de celles de la composition de l'indicateur de comparaison.

### Caractéristiques essentielles

La gestion active et discrétionnaire du Fonds, centrée sur la constitution d'un portefeuille d'actifs diversifiés, consiste, d'une part, à déterminer, en s'appuyant sur les grandes tendances économiques et les perspectives concernant chaque classe d'actifs, la répartition appropriée entre ces différentes classes d'actifs, puis, d'autre part, à identifier les instruments financiers qui semblent les plus à même de contribuer à la performance globale du Fonds. Dans ce cadre, l'exposition aux marchés actions sera comprise entre 20 % et 100 % de son actif net sans contrainte de secteur. L'exposition aux marchés actions des sociétés de petite ou moyenne capitalisation demeurera limitée à un maximum de 20 % de l'actif net. Le Fonds sera par ailleurs exposé entre 0 % et 60 % de son actif net aux produits de taux (y compris obligations convertibles), sans aucune contrainte de durée, de sensibilité, de zone géographique, de répartition dette privée/publique et de notation. L'exposition aux produits de taux plus risqués à caractère spéculatif dits « High Yield » ou non notés

pourra donc représenter 60 % de l'actif net du Fonds, étant précisé que la société de gestion mène sa propre analyse interne des risques de crédit et de marché. De façon générale, l'exposition globale du Fonds à des devises autres que l'Euro pourra représenter jusqu'à 100 % de son actif net. Par ailleurs, même si l'univers global d'investissement s'étend à toutes les zones géographiques, l'exposition du Fonds aux marchés émergents sera limitée à un maximum de 50 % de l'actif net. L'exposition aux différentes classes d'actifs sera obtenue par des investissements en OPCVM ou en FIA ouverts à une clientèle non professionnelle. Toutefois, le Fonds pourra être directement investi jusqu'à 40 % de son actif net en actions négociées sur un marché réglementé ou organisé et jusqu'à 10 % de son actif net, en titres de créance (à l'exclusion des obligations convertibles) ou en instruments du marché monétaire. Enfin, dans un but de couverture contre les risques actions, taux et change, le FCP pourra recourir aux instruments financiers dérivés et aux titres intégrant des dérivés simples.

### Autres informations

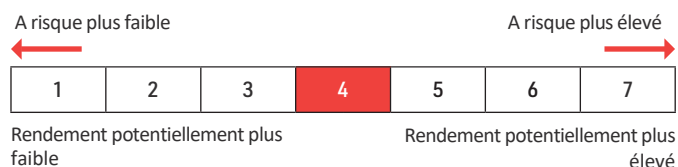
L'OPCVM capitalise intégralement ses revenus.

Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées, chaque jour ouvré de la bourse de Paris à l'exception des jours fériés légaux (J) avant 11 heures, auprès de notre centralisateur Crédit Industriel et Commercial (CIC) et exécutées sur la valeur liquidative calculée sur les cours de clôture du jour. Le règlement intervient à J+3 ouvrés.

### Recommandations

Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

## PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



L'indicateur ci-dessus reflète la volatilité du Fonds sur 5 ans compte tenu de son exposition diversifiée aux marchés actions et taux. Il est calculé sur la base de l'historique des rendements du Fonds et à défaut d'historique suffisant, sur la base des rendements de son indicateur de comparaison.

Les données historiques utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds. La catégorie de risque associée à ce Fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

### Risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

#### Risque de liquidité :

Il représente le risque qu'un marché financier, lorsque les volumes d'échanges sont faibles ou en cas de tension sur ce marché, ne puisse absorber les volumes de transactions (achats/ventes) sans impact significatif sur le prix des actifs. Dans ce cas la valeur liquidative peut baisser plus rapidement et plus fortement.

#### Risque de crédit :

Il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.

#### Risque de contrepartie :

Il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.

## FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

|                 |       |
|-----------------|-------|
| Frais d'entrée  | Néant |
| Frais de sortie | Néant |

Le pourcentage est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par le fonds sur une année

|                |        |
|----------------|--------|
| Frais courants | 2,71 % |
|----------------|--------|

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

|                           |       |
|---------------------------|-------|
| Commission de performance | Néant |
|---------------------------|-------|

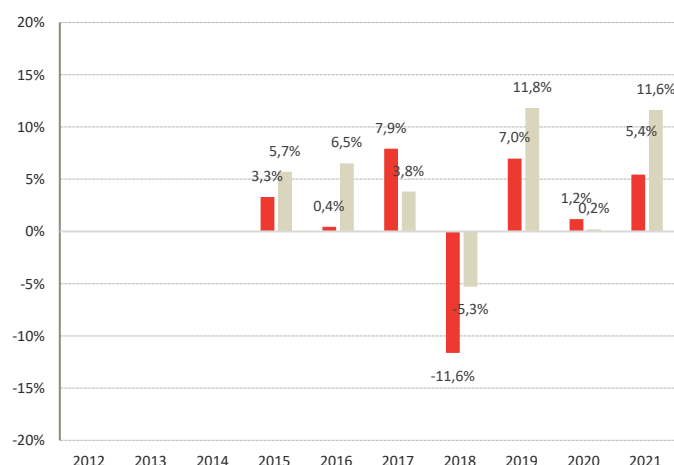
Les frais courants sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent, clos le 31/12/2021.

Pour plus d'information sur les frais veuillez-vous référer au prospectus de cet OPCVM disponible sur : [www.montsegur.com](http://www.montsegur.com).

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais de d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

## PERFORMANCES PASSÉES



Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances futures.

Les performances annuelles sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par l'OPCVM.

Les frais et commissions sont inclus dans les performances exprimées. L'OPCVM a été créé le 5 février 2014.

Les performances sont présentées en euros.

Depuis le 24/08/2020, l'OPCVM dispose d'un nouvel indicateur de comparaison.

■ Global Harmonie – Part A  
■ Indice de comparaison

## INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : Crédit Industriel et Commercial (CIC)

Lieu et modalités d'obtentions d'informations sur l'OPCVM : le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles en français gratuitement auprès de Montségur Finance 39, rue Marbeuf 75008 Paris (01.85.74.10.00) ainsi que sur le site internet [www.montsegur.com](http://www.montsegur.com).

Lieu et modalités d'obtentions d'informations sur la valeur liquidative : la valeur liquidative est tenue à disposition auprès de la société de gestion ou sur le site internet [www.montsegur.com](http://www.montsegur.com). Elle est communiquée à toute personne qui en fait la demande.

Fiscalité : selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts ou d'actions de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Les porteurs de l'OPCVM sont invités à se rapprocher de leur conseiller fiscal ou de leur chargé de clientèle habituel afin de déterminer les règles fiscales applicables à leur situation particulière. Nous attirons votre attention sur le fait que la législation fiscale de l'État membre d'origine de l'OPCVM peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

Politique de rémunération : la politique de rémunération de Montségur Finance, y compris la description des modalités de calcul des rémunérations et

avantages de l'ensemble des collaborateurs et l'organe responsable de leur attribution est disponible sur le site internet : [www.montsegur.com](http://www.montsegur.com). Une copie papier est disponible gratuitement sur simple demande adressée à la société de gestion.

La responsabilité de MONTSEGUR FINANCE ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Le présent fonds n'est pas ouvert aux résidents des Etats-Unis d'Amérique « U.S. Person » et « U.S. Investors ».

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'AMF.

Montségur Finance est agréée en France et réglementée par l'AMF.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 13/07/2022.